



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

Décision N° 2025 608

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

FONCIER ET URBANISME

**DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN A LA COMMUNE D'ALLOUAGNE
POUR L'ACQUISITION D'UNE HABITATION SISE 15 IMPASSE DE LA RUCHOIRE
CADASTREE AC N°107**

Vu la délibération n°2017/CC344 par laquelle le Conseil communautaire du 13 décembre 2017 a approuvé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la commune d'Allouagne,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Allouagne du 5 juillet 2016 instaurant le Droit de Préemption Urbain sur les zones urbaines et d'urbanisation future du Plan Local d'Urbanisme,

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane dispose de la compétence PLU depuis le 1er janvier 2017, et, est de ce fait, compétente en matière de Droit de Préemption Urbain (DPU),

Considérant la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A), déposée en mairie d'Allouagne le 10 juillet 2025 par Maître Richard BULOT, notaire à Auchel (62260), informant de la cession de l'habitation libre d'occupation reprise au cadastre, section AC n°107, sise 15 Impasse de la Ruchoire,

Considérant qu'il y a lieu de déléguer le droit de préemption urbain à la commune d'Allouagne pour l'acquisition de ce bien,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de Exercer ou déléguer, en application du Code de l'Urbanisme les droits de préemption que la Communauté d'agglomération en soit titulaire ou délégataire, et prendre toutes les décisions subséquentes ainsi que le droit de priorité.

Le Président,

DECIDE de déléguer le Droit de Préemption Urbain à la commune d'Allouagne pour l'acquisition du bien repris au cadastre section AC n°107 sis 15 Impasse de la Ruchoire, objet de la D.I.A., selon le projet joint à la décision.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le 2 SEP. 2025

Par délégation du Président
La Vice-présidente déléguée,



LAVERSIN Corinne

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : - 2 SEP. 2025

Et de la publication le : - 2 SEP. 2025

Par délégation du Président
La Vice-présidente déléguée,



LAVERSIN Corinne

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner un bien

Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.)

A. Propriétaire(s)

Personne 1

Identité : Monsieur LEMOINE Laurent

Profession : retraité

Adresse : 4 rue du 8 mai 1945 62540 MARLES LES MINES

Complément d'adresse : (Code INSEE 62555)

Quote-part en cas d'indivision :

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Pays : France

Division territoriale :

Personne 2

Identité : Madame LEMOINE Sabine

Profession : retraitée

Adresse : 25 bis impasse de la Mare 26450 CLEON D ANDRAN

Complément d'adresse : (Code INSEE 26095)

Quote-part en cas d'indivision :

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Pays : France

Division territoriale :

Personne 3

Identité : Monsieur CAMUS Jean Paul

Profession : sans

Adresse : 12 rue du Paradis 62122 LAPUGNOY

Complément d'adresse : (Code INSEE 62489)

Quote-part en cas d'indivision :

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Pays : France

Division territoriale :

Personne 4

Identité : Madame DESFONTAINES Marie Louise

Profession : aide à domicile

Adresse : 10 rue du général Leclerc 62157 ALLOUAGNE

Complément d'adresse : (Code INSEE 62023)

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Quote-part en cas
d'indivision :

Pays :

France

Division
territoriale :

B. Situation du bien

Adresse précise du bien

☐ La cession du bien entraîne une division parcellaire

Adresse :

15 Impasse de la Ruchoire 62157
ALLOUAGNE

Complément d'adresse :

(Code INSEE 62023)

Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) :

370

Situation du terrain

☐ Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m ²)	Observation	Partielle
0	AC	107	370		Non

C. Désignation du bien

Immeuble

Immeuble : Bâti sur terrain propre

☐

Bien situé dans un lotissement

Propriétaire en cas d'immeuble bâti sur terrain d'autrui

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Nature des droits cédés

☐ Pleine Propriété ☐ Nue-Propriété ☐ Usufruit

Occupation du sol en superficie (m²)

Terres :

Prés :

Vergers :

Vignes :

Bois :

Landes :

Carrières :

Eaux cadastrées :

Jardins :

Terrains à bâtir :

Terrains d'agrément :

Sol :

Bâtiment vendu en totalité

Surface construite au sol (m²) :

Surface utile ou habitable (m²) :

Nombre de niveaux :

Nombre d'appartements :

Nombre d'autres locaux :

Observations :

Vente de volumes

Numero	Surface (m ²)	Nature
--------	---------------------------	--------

Observations :

Bâtiment en copropriété

Numéro du lot	Bâtiment	Étage	Surface utile (m ²)	Quote-part des parties communes	Nature
---------------	----------	-------	---------------------------------	---------------------------------	--------

N° d'inscription au registre des copropriétés :

Le bâtiment est achevé depuis :

Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis :

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :

Droits sociaux

Désignation de la société :

Nombre de parts cédées :

Désignation des droits :

Nombre total de parts :

Nature :

Numéro des parts :

☐

La cession conduit l'acquéreur à détenir la majorité des parts de la société

D. Usage et occupation

Usage

✓ Habitation

Précision :

Professionnel

Précision :

Mixte

Précision :

Commercial

Précision :

Agricole

Précision :

Autre

Précision :

Occupation

Par le(s) propriétaire(s)

Précision :

Par un(des) locataire(s)

Précision :

✓ Sans occupant

Précision :

Autre

Précision :

☐ Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a été exploitée sur le terrain

E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens : Non

Préciser la nature :

Indiquer si rente viagère antérieure : Non

F. Modalités de la cession

Modalité de cession : Vente amiable

Vente amiable

Prix de vente ou évaluation hors commission (euros) : 10 300,00 €

Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :

Evaluation hors commission (en chiffres) :

Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) :

Autres (euros) :

Adresse précise du bien :

Description :

Modalités de paiement

Modalités de paiement :

Commission :

Précision :

Montant commission acquéreur (euros) :

TTC/HT :

Montant commission vendeur (euros) :

TTC/HT :

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Evaluation de la contrepartie :

Païement :

Montant annuel (euros) :

Montant comptant (euros) :

Bénéficiaire(s) de la rente :

Précision :

Comptant à la signature de l'acte authentique

Commission acquéreur

1 236,00 €

TTC

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit :

Précision :

Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte le cas échéant (euros) :

Bénéficiaire de la soulte :

Propriétaires contre-échangistes :

Bénéficiaire :

Estimation du bien apporté (euros) :

Estimation du terrain (euros) :

Estimation des locaux à remettre (dation) (euros) :

Estimation de l'immeuble objet de la location-accession (euros) :

Objet de la location-accession :

Adjudication

☐ Volontaire

☐ Ou rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date de l'adjudication :

Lieu de l'adjudication :

Montant de la mise à prix :

Estimation du bien (euros) :

G. Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

☒ A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

☐ Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur :

☐ Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

Liste du (ou des) acquéreur(s)

Identité : Monsieur AVETYAN Tigrane

Profession : sans

Adresse : 281 chaussée pierre curie 59200
TOURCOING

Complément d'adresse : (Code INSEE 59599)

Adresse email :

Indicatif si pays
étranger :

Téléphone :

Pays : France
Division territoriale :

H. Le signataire n'est pas le propriétaire

Liste du (ou des) signataire(s)

Identité : [Dénomination] SELARL Richard BULOT - [Raison sociale]
Notaire

Qualité : notaire

Numéro professionnel (SIRET) : 84443846500016

Type de société : SELARL

Représentant : Maître BULOT Richard

Adresse : 118 rue du docteur Laennec 62260
AUCHEL

Complément d'adresse : (Code INSEE 62048)

Adresse email : office.bulot@notaires.fr

Indicatif si pays étranger :

Téléphone : 0321613250

Pays : France

Division territoriale :

☒ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

I. Observations

Observations :

Pièces obligatoires complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
IA06	Les extraits de l'avant-contrat de vente contenant les éléments significatifs relatifs à la consistance et l'état de l'immeuble	ALLOUAGNE AC 107 plan de masse.pdf ALLOUAGNE AC 107 plan de situation.pdf